

ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE



Un changement de dimension pour l'ENM

+ 2
NOUVEAUX SITES
OUVERTS EN 2024
à Bordeaux et à Paris

+ 2 800
ÉLÈVES
MAGISTRATS
formés de 2023 à 2027

+ 59
EMPLOIS
EN DEUX ANS
224 en 2020, 283 en 2024

+ 30
FORMATEURS
PERMANENTS
59 en 2020, 89 en 2024

+ 4
CLASSES PRÉPAS
TALENTS OUVERTES
3 en 2020, 7 en 2024

470
AUDITEURS
DE JUSTICE
Promotion historique 2024

75
PAYS PARTENAIRES
dans le cadre de la coopération internationale

+ 14,5 M€
DE SUBVENTION
31,2 M€ en 2020,
45,7 M€ en 2024

9
PUBLICS
formés par le DFPS dont
les juristes assistants
et les avocats honoraires

+ DE 9 000
MAGISTRATS FRANÇAIS
en exercice dont 6 000 suivent une
formation continue chaque année

Essentiellement plus, essentiellement mieux

Être magistrat, aujourd'hui comme demain, c'est un savoir-faire aux multiples facettes, mais aussi un savoir-être qui se conjugue au pluriel. On n'est pas magistrat sans les autres, sans les justiciables, sans l'ensemble des partenaires, auxiliaires et fonctionnaires de justice.

Être magistrat, c'est être ouvert sur le monde, connecté et en lien avec notre environnement social, culturel et économique. Être magistrat, c'est être en prise avec la société, qui remue, bouge, et parfois doute.

Lieu de transmission des savoirs, l'École nationale de la magistrature se devait assurément d'être en capacité de faire évoluer ses formations afin de répondre aux enjeux toujours plus complexes de notre temps. Écouter les attentes de la société, pour mieux répondre aux mutations voire aux maux de cette dernière, c'est être en capacité individuellement et collectivement de s'adapter.

En 2023, le décret régissant les emplois de l'ENM a été significativement modifié pour permettre de faire appel à des compétences en dehors de la magistrature pour intégrer l'équipe des formateurs permanents de l'École et irriguer nos enseignements d'expertises dans les domaines du management, de l'amiable, de la communication judiciaire et de la prise en compte des attentes du justiciable. La professionnalisation de nos formations s'est également renforcée grâce aux recrutements de conseillers pédagogiques. En proposant de nouveaux formats d'enseignements, en soutenant nos équipes de formateurs dans la construction de nouvelles séquences, en contribuant au développement de référentiels de compétences, notre pédagogie se tourne résolument au service de l'excellence de notre offre de formation.

En 2024, grâce à notre formidable mobilisation collective et fort de la confiance de notre ministère, qui s'est traduite par une augmentation de notre subvention de 11 millions d'euros, l'École connaîtra un changement de dimension inédit afin de contribuer à bâtir la justice de demain, celle qui se rapprochera **essentiellement plus** du citoyen : permettre au corps de la magistrature de bénéficier à l'horizon 2027 de 1 500 magistrats supplémentaires, c'est pour l'École recruter et former 2 800 élèves magistrats entre 2023 et 2027. Vous le lirez, relever ce défi nous mobilise au quotidien et de manière protéiforme : ouvertures de deux nouveaux sites, création de 59 emplois en deux ans, déploiement d'une campagne de recrutement adaptée, renforcement de notre dispositif Égalité des chances pour réduire les inégalités sociales ou géographiques, et accompagnement de la réforme des voies d'accès telle qu'issue de la loi organique relative à l'ouverture, à la modernisation et à la responsabilité du corps judiciaire.

La reconduction de mes fonctions de directrice par décret du président de la République, le 4 octobre 2023, est un message de confiance adressé à l'ensemble des équipes qui m'accompagnent au quotidien depuis trois années et vient confirmer notre ambition commune et ma détermination pour poursuivre notre élan et contribuer **essentiellement mieux** à la formation des magistrats et de tous les autres publics confiés à l'École. ■



NATHALIE RORET,
directrice de l'École
nationale de
la magistrature

Trois années riches en dialogue



4 OCTOBRE 2021 LES PRÉSIDENTS DU SÉNAT ET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE INVITÉS À L'ENM

Pour la première fois, Gérard Larcher, président du Sénat, et Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale, en présence de Dominique Lottin, membre du Conseil constitutionnel, se sont rendus à l'ENM.



9 NOVEMBRE 2022 VISITE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DU DSJ

Une délégation du ministère de la Justice, conduite par Carine Chevrier, secrétaire générale, et Paul Huber, directeur des services judiciaires, a échangé avec les membres de la direction, les élèves magistrats de la promotion 2022 et les équipes pédagogiques de l'École.



15 DÉCEMBRE 2022 VISITE D'ÉRIC DUPOND-MORETTI À L'ENM BORDEAUX

Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice, accueilli à l'ENM pour un temps d'échanges avec la promotion 2022 dans l'amphithéâtre Simone Veil.



13 FÉVRIER 2023 FORMER LES ENQUÊTEURS ET PROCUREURS UKRAINIENS CONFRONTÉS AUX CRIMES DE GUERRE

L'ENM accueille 18 procureurs et enquêteurs ukrainiens pour une semaine d'échanges avec des experts français des crimes de guerre.



14 DÉCEMBRE 2022 CONFÉRENCE DE JEAN-MARC SAUVÉ À L'ENM

Jean-Marc Sauvé, vice-président honoraire du Conseil d'État, président du comité des États généraux de la Justice, présente les conclusions de son rapport aux élèves magistrats de la promotion 2022 et au personnel de l'ENM.

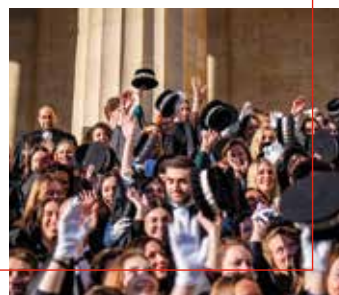
20 FÉVRIER 2023 CONFÉRENCE DE LAURENT FABIUS À L'ENM

Le président du Conseil constitutionnel est intervenu pour la première fois à l'ENM devant les auditeurs de justice.



17 FÉVRIER 2023 PRESTATION DE SERMENT

Les 380 élèves magistrats de la promotion 2023 prêtent serment à la cour d'appel de Bordeaux, en présence du garde des Sceaux, du premier président et du procureur général de la Cour de cassation et du directeur des services judiciaires.



20 AVRIL 2023 RENFORCER LA COOPÉRATION MAGISTRATS-AVOCATS

Une commission de formation du Conseil national des barreaux s'est tenue à l'ENM afin de développer les échanges et la coopération entre magistrats et avocats.



5 MAI 2023 UNE DÉLÉGATION DU SÉNAT REÇUE À L'ENM

Nathalie Roret a accueilli une délégation du Sénat menée par François-Noël Buffet, président de la commission des lois du Sénat. Au programme : des échanges avec la direction de l'École, ses équipes et des représentants des auditeurs de justice.

30 MAI ET 30 NOVEMBRE 2023 INTERVENTIONS D'ÉRIC DUPOND-MORETTI À L'ENM PARIS

Devant les promotions d'avocats honoraires exerçant des fonctions juridictionnelles en qualité d'assesseurs dans les cours criminelles départementales et les élèves de la classe prépa Talents ENM de Paris.



4 OCTOBRE 2023 NATHALIE RORET, RECONDUITE À LA DIRECTION DE L'ENM

5-6 ET 7 DÉCEMBRE 2023 JOURNÉES CRF-DCS-ADJ

Échanges entre les coordonnateurs régionaux de formation, les directeurs de centre de stage et la promotion 2023.



Une école qui s'enrichit de compétences extérieures

Grande école de la République, l'ENM doit relever les défis contemporains de la justice à travers la formation aux fonctions judiciaires.

L'ouverture du corps des formateurs permanents de l'École

Publié au *Journal officiel* le 30 mai 2023, le décret n° 2023-413 a modifié le décret n° 99-1073 régissant les emplois à l'ENM. Cette réforme réalise un tournant d'ampleur dans l'offre pédagogique de l'École, permettant le recrutement de formateurs non magistrats aux postes de coordonnateurs de formation. Autant de nouvelles compétences issues de la fonction publique ou du secteur privé qui viendront

dans les prochains mois enrichir l'équipe pédagogique permanente afin d'améliorer la transmission de savoirs indispensables aux fonctions judiciaires : management d'équipe, politique de l'amiable, communication judiciaire, ou encore droits de la défense et relations avec les justiciables.

Fruit d'un audit interne à l'École initié en 2021, l'exigence de diversité des emplois de formateurs à l'ENM a été formalisée dans le rapport Sauvé « Rendre justice aux citoyens », issu des États généraux de la Justice. Adoptée par le conseil d'administration de l'ENM le 9 janvier 2023, suivi de l'avis du Conseil d'État, cette réforme a l'ambition d'apporter une réponse concrète et effective aux nouveaux enjeux des juridictions en assurant une professionnalisation des différents secteurs de la formation.

Un recrutement élargi pour la magistrature de demain

L'ambitieux et inédit programme de rehaussement des moyens pour l'institution judiciaire porté par le garde des Sceaux, ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, vise la création de 1 500 postes de magistrats supplémentaires installés en 2027.

L'École nationale de la magistrature permettra la mise en œuvre de ce plan d'action et accueillera en 2024 la plus importante promotion de son histoire, composée de 470 auditeurs de justice.



17 février.

Les 380 auditeurs de justice de la promotion 2023, la directrice de l'ENM et le garde des Sceaux photographiés dans la cour de l'École.

LA FORMATION CONTINUE POUR LES AVOCATS

L'ENM réserve désormais des places aux avocats dans plus de 50 sessions de formation. Pour la première fois, du 4 au 6 juillet 2023, l'École était présente à l'événement du barreau de Paris « Campus Avocat ». Dans le cadre de cette 17^e édition une formation sur l'éthique partagée avocats/magistrats a réuni, en distanciel et en présentiel, près de 200 avocats et 20 magistrats. L'occasion également pour l'ENM de présenter l'offre de formation 2024 et de diffuser la première édition du catalogue de formation continue à destination des avocats.

Cette promotion sera augmentée des autres candidats recrutés par d'autres voies d'accès.

Outre l'enjeu du nombre, l'École répondra en effet à l'enjeu de la diversité des profils des futurs magistrats grâce à la refonte des voies d'accès professionnelles telles que prévue par la loi organique relative à l'ouverture, à la modernisation et à la responsabilité du corps judiciaire promulguée le 20 novembre 2023. Les années 2023 à 2027 connaîtront ainsi le recrutement et la formation de plus de 2 000 élèves supplémentaires dans un esprit constant d'exigence et d'excellence, porté par l'École depuis sa création en 1958.

Pour accueillir au mieux ces futures promotions élargies, un second bâtiment est en cours d'édification à Bordeaux à une vingtaine de minutes en tramway du site historique Pey-Berland.



30
NOUVEAUX
FORMATEURS
recrutés en 2023 et 2024

Une offre de formation spécialisée qui s'étoffe

Si l'École recrute de plus en plus d'élèves magistrats en formation initiale, elle accomplit aussi sa mission de formation auprès d'un nombre croissant de professionnels spécialisés. Depuis janvier 2023, le département des formations professionnelles spécialisées (DFPS) dispense ainsi des formations à un neuvième public : les avocats honoraires exerçant des fonctions juridictionnelles

comme assesseurs dans les cours criminelles départementales. Le but est de leur faire appréhender la complexité de la charge qui leur incombe dans la prise de décision collective d'un acquittement ou d'une condamnation à une peine d'emprisonnement ou de réclusion criminelle. Ce public est le troisième nouveau public accueilli par l'École depuis 2021, après les juristes assistants – futurs attachés de justice – et les médecins experts en charge du préjudice des victimes du terrorisme. ■

Une école qui s'organise pour former des promotions historiques

La hausse inédite du nombre d'élèves magistrats change l'échelle organisationnelle de l'École, tant sur les plans immobilier et financier que sur celui des ressources humaines. Pour relever ce défi, l'État allouera à l'École une subvention exceptionnelle afin de lui permettre de poursuivre ses objectifs d'excellence et d'innovation.

Deux nouveaux bâtiments à Bordeaux et Paris

Pour former les effectifs les plus importants de son histoire dans les meilleures conditions, l'ENM voit les choses en grand. En plus des établissements historiques des quartiers Pey-Berland à Bordeaux et du quai aux Fleurs à Paris, deux nouveaux bâtiments adaptés aux besoins seront prochainement investis par l'ensemble des apprenants.

Dans la cité girondine, situé à une vingtaine de minutes en tramway du premier site, un édifice flamboyant neuf de plus de 2 000 mètres carrés sera livré

au premier trimestre 2024, sur les boulevards, dans le secteur de la place Ravezies. Doté de façades à ossature en bois – offrant un bilan carbone et une isolation acoustique performants –, le bâtiment Archipel comportera un auditorium de plus de 230 places, 18 salles de cours, 26 postes de travail, des salles de réunion ainsi que des espaces de convivialité.

Dans la capitale parisienne, l'ENM investira également de nouveaux locaux de 750 mètres carrés dès avril 2024. Stratégiquement localisés aux portes de Paris, sur la ligne 1 du métro (station Saint-Mandé), ils permettront de regrouper une dizaine de salles de formation actuellement dispersées sur cinq sites.



1^{er} juin.
Assemblée générale des personnels.



470
AUDITEURS
DE JUSTICE

au sein de la promotion 2024, auxquels s'ajoutent 26 élèves avocats et des auditeurs du département international



Vue 3D du futur bâtiment Archipel, second site bordelais de l'ENM.

Une subvention sans précédent

Pour relever cet exceptionnel défi du nombre, l'État dote l'École des moyens nécessaires. La direction des services judiciaires, augmente en 2024 la subvention allouée à l'École de près d'un tiers.

Un renforcement des équipes conséquent et adapté

Maintenir l'excellence, c'est s'adjoindre les services de plus d'enseignants et de personnels. En deux années, l'ENM verra ainsi son plafond d'emploi rehaussé de 59 effectifs supplémentaires dont une part majoritairement dédiée au renforcement de l'équipe pédagogique. Toujours à la recherche d'évolutions positives pour la qualité de ses enseignements, l'ENM va s'adjoindre les compétences de formateurs permanents non magistrats et ainsi enrichir les enseignements dispensés de savoir-faire complémentaires à l'activité juridictionnelle. ■



2
BÂTIMENTS
SUPPLÉMENTAIRES
à Bordeaux et Paris dès 2024

Une école qui se saisit des grands enjeux de société

En prise avec son temps, l'ENM n'a de cesse d'investir les grands enjeux de la société, qui dépassent la sphère judiciaire et nos frontières. En formation initiale comme en formation continue, des évolutions constantes sont apportées aux programmes pédagogiques pour former de la façon la plus pertinente possible les magistrats d'aujourd'hui et de demain.

Mieux former à la lutte contre les violences intrafamiliales

Face à ce phénomène massif, la formation des magistrats constitue un enjeu majeur de qualité de la réponse judiciaire. La création en 2024 d'un cycle dédié (Cavif) permettra de poursuivre la constitution d'un socle commun de connaissances et de renforcer l'appréhension des enjeux et outils de la lutte structurelle contre les violences intrafamiliales. Ce nouveau parcours renforcera les connaissances des participants sur les spécificités de ces violences, leurs impacts sur les victimes, le profil des auteurs et le traitement judiciaire

adapté et sera clôturé par un stage immersif. Les magistrats de demain, plus encore que ceux d'aujourd'hui, disposeront d'un socle de connaissance transversal permettant d'accompagner la création des pôles violences intrafamiliales (VIF) dans les juridictions. C'est ainsi que l'École a organisé en septembre 2023 un cycle de conférences avec une approche pluridisciplinaire en présence de nombreux professionnels impliqués dans la prise en charge des VIF. Dans cette même dynamique, Laëtitia Dhervilly, haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes du ministère de la Justice est intervenue lors d'une rencontre organisée par la sous-direction de la formation continue en réunissant les coordonnateurs régionaux de formation (CRF) et les magistrats délégués à la formation (MDF).

L'École a par ailleurs souhaité s'appuyer sur l'engagement de Gwenola Joly-Coz, première présidente de la cour d'appel de Poitiers, en présentant sur son site parisien, en mai 2023 puis à Bordeaux, en janvier 2024, l'exposition « Justice : les pionnières » ainsi qu'en l'invitant à dialoguer avec l'écrivain Philippe Besson à l'occasion d'une conférence « Angle droit » consacrée à l'enfant face aux violences conjugales.

Cette séquence pédagogique s'est accompagnée d'une séquence culturelle composée d'une pièce de théâtre traitant du cycle des violences, ainsi que

6 septembre.
Vernissage de l'exposition « Une sur trois » en présence de la photographe Juliette Dupuis Carle.



6 décembre.
Présentation du rapport sur les violences sexuelles et sexistes par la professeure de droit Audrey Darsonville.

la présentation à l'ENM Bordeaux de l'exposition « Une sur trois », œuvre de la photographe Juliette Dupuis Carle consacrée aux violences sexuelles faites aux femmes. Parce qu'il est aussi indispensable de prévenir et prendre en charge, pour nos apprenants et pour le personnel de l'ENM, les violences sexuelles et sexistes, un groupe de travail présidé par Audrey Darsonville, professeure de droit, a récemment remis un rapport à la direction de l'ENM dont les préconisations seront déclinées en plan d'action dès 2024.

L'amiable comme levier de règlement des litiges

Dans la continuité des États généraux de la Justice, la politique publique de l'amiable comme mode

participatif de règlement des litiges en matière civile, plus proche du citoyen et plus rapide, a été lancée le 13 janvier 2023 par Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice. Dans la perspective de cette révolution culturelle annoncée, l'ENM a organisé une session de formation continue du 4 au 7 avril. Le but : présenter aux magistrats et aux acteurs judiciaires, via des ateliers, les multiples outils de l'amiable existants pour amener les parties à résoudre leur conflit ou à s'entendre sur des points de droit ou de procédure. Cette séquence s'est inscrite dans une offre de formation qui a vocation à s'étoffer dès 2024 grâce au recrutement d'un coordonnateur de formation dédié. ■

↑ FOCUS

JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE : UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES

Le projet « Ethica – Vers une déontologie commune des juges pénaux internationaux » a été conjointement mené par l'ENM, l'Académie internationale des principes de Nuremberg et l'Institut international de Syracuse pour la justice pénale et les droits de l'homme. Il a réuni des experts lors de deux séminaires en 2023 et a abouti à l'édition d'un guide présenté le 24 octobre dernier au siège de l'Organisation des Nations unies à New York par la sous-directrice du département international de l'ENM.



Une école qui interagit avec la cité

Conférences, événements culturels, interventions en milieu scolaire sont autant d'occasions portées par l'École pour diffuser la connaissance du fonctionnement de la justice au plus grand nombre. Lieu de formation des juges et procureurs, l'ENM se doit d'être également celui du dialogue avec les pouvoirs constitués, les élus et les citoyens.

Échanger avec de hautes personnalités

Dialoguer avec les élus et les hautes autorités constitutionnelles est une nécessité pour l'École. C'est ainsi que le 20 février 2023, Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, s'est exprimé devant les promotions 2022 et 2023 des auditeurs de justice sur le thème de la question prioritaire de constitutionnalité. Le 5 mai, une délégation du

Sénat menée par François-Noël Buffet, président de la commission des lois du Sénat, est venue à Bordeaux pour échanger sur les travaux parlementaires relatifs aux projets de lois structurants pour l'autorité judiciaire et constater l'implication forte de l'École dans leur déclinaison future. Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux et ministre de la Justice, est intervenu à plusieurs reprises, en décembre 2022, devant les auditeurs de justice, puis en mai 2023 lors d'une session de formation dédiée aux avocats honoraires exerçant des fonctions au sein des cours criminelles départementales, et enfin au mois de novembre 2023 pour rencontrer les élèves de la classe prépa Talents ENM de Paris.

Présenter les métiers de juge et de procureur au jeune public

Dans son effort de valorisation des métiers de la justice, l'ENM travaille à diffuser et à renforcer la connaissance de l'institution judiciaire et de son fonctionnement auprès des publics scolaires. En 2023, les initiatives se sont ainsi multipliées, par exemple à l'occasion de la 40^e édition des Journées européennes du patrimoine avec l'opération « Les Enfants du patrimoine » qui a permis à 350 enfants, issus de douze classes d'écoles primaires et de collèges de la région, de découvrir l'ENM, le fonctionnement de la justice et ses métiers. Par ailleurs,

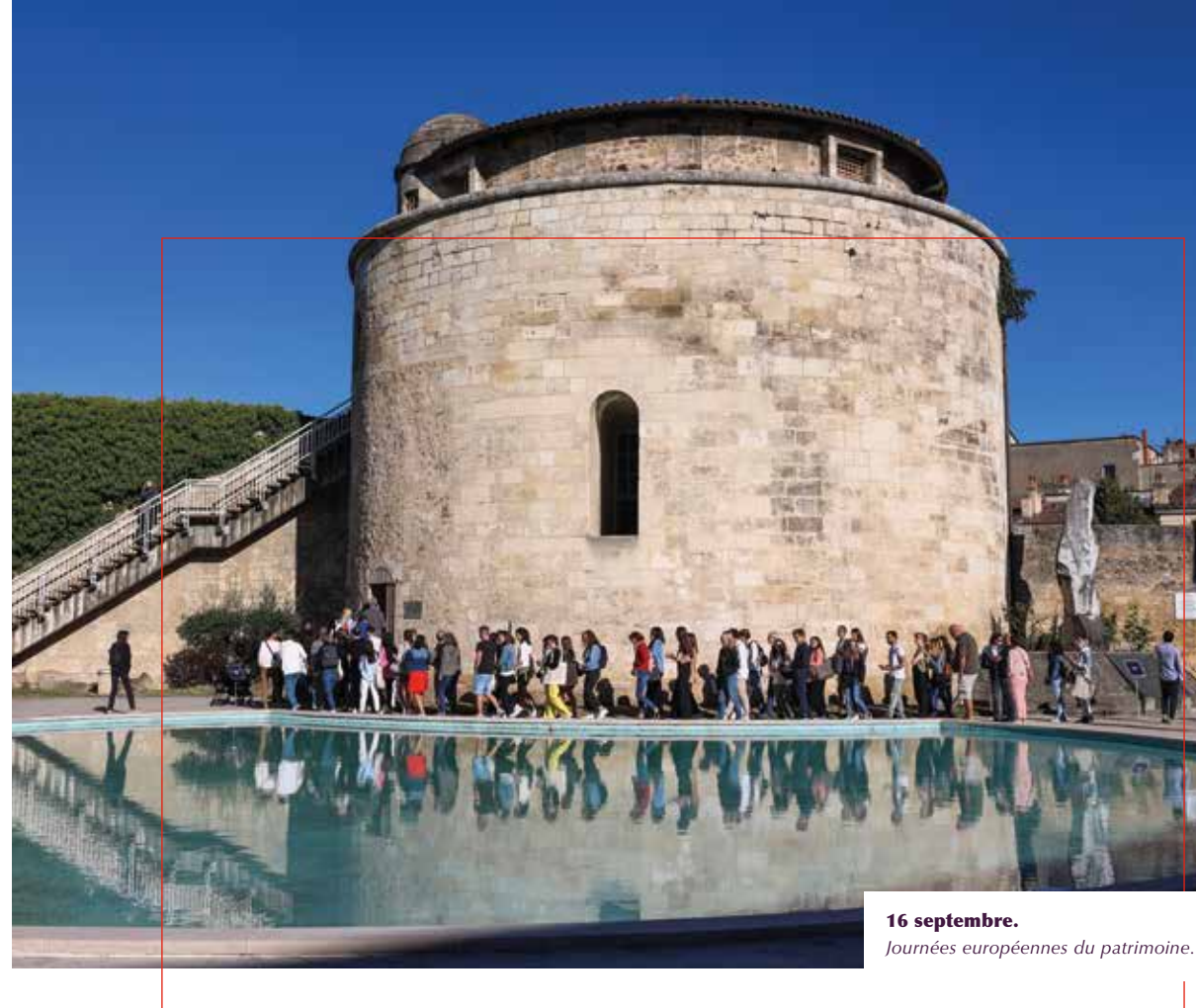
des rencontres et des échanges entre élèves magistrats et élèves issus d'établissements scolaires de la région sont régulièrement organisés sur site ou hors les murs dans le cadre du dispositif « Les Cordées de la réussite des métiers du droit ».

Diffuser la culture juridique au plus grand nombre

L'ENM organise également des rendez-vous ouverts au grand public. À présent retransmises en direct sur YouTube, les conférences « Angle droit », abordant le droit à travers des œuvres littéraires ou philosophiques, se veulent des

vecteurs de dialogue avec la cité. Le 6 juin 2023, l'écrivain Philippe Besson s'est exprimé sur les conséquences des violences conjugales sur les enfants, en lien avec son ouvrage *Ceci n'est pas un fait divers*, tandis que le dessinateur Bast est intervenu le 18 octobre sur le sujet de la détention des mineurs. Par ailleurs, la 6^e édition de la Nuit du droit a été l'occasion pour l'ENM d'inviter le public lycéen

et la rectrice de l'académie de Nouvelle-Aquitaine autour d'un ciné-débat sur le thème « Juger, un acte démocratique » avec la projection de *Douze hommes en colère*, film de Sidney Lumet. ■



16 septembre.
Journées européennes du patrimoine.

UN NOUVEAU SITE INTERNET PLUS ATTRACTIF

En 2023, le site web de l'ENM a fait peau neuve. Sa mise à jour technique a été l'occasion de repenser l'arborescence du site et son interface utilisateurs. Objectifs : mieux correspondre aux pratiques – les visiteurs étant principalement des candidats aux concours – et valoriser davantage les missions premières de l'École. Le nouveau site est désormais plus esthétique et adapté aux besoins de ses utilisateurs.

Une école qui développe une expertise pédagogique et innovante

Répondre au défi du nombre ne doit pas se réaliser au détriment de la qualité de la pédagogie. C'est pourquoi, au quotidien, les équipes de l'ENM œuvrent pour mobiliser les moyens les plus pertinents afin de proposer, dans le secteur de la pédagogie comme dans celui des fonctions métiers, une approche la plus innovante possible.

Une offre de formation sans cesse enrichie

La distinction entre formation initiale et continue doit être dépassée. La formation se doit d'être progressive et homogène, c'est-à-dire continuée, afin que les magistrats puissent bénéficier de parcours lisibles de formations articulées autour d'une approche par compétences à développer tout au

long de la vie professionnelle. Cela dans l'objectif de leur permettre de se projeter dans des parcours de carrières.

Soucieuse d'améliorer sans cesse l'expertise des magistrats en fonction dans des contentieux spécifiques, et de leur permettre la mise en œuvre de nouvelles méthodes de travail en juridiction, l'École proposera de nouveaux parcours de formations en 2024 à l'instar du cycle approfondi sur les violences intrafamiliales (Cavif) et du cycle approfondi du numérique (Canum). L'année sera également marquée par l'investissement par l'École du codéveloppement (Codev), un processus de partage d'expériences destiné à traiter une problématique individuelle via un travail réflexif entre pairs.

L'innovation pédagogique en fil rouge

Sciences de l'éducation et ingénierie pédagogique constituent des disciplines à part entière et des savoirs qui ont tout naturellement leur place au sein d'une grande école de la République. Ainsi, l'ENM a recruté plusieurs conseillers pédagogiques qui proposent de nouveaux formats d'enseignement, appuient les équipes de formateurs dans l'élaboration des séquences et contribuent à l'analyse des besoins, la conception et la mise en œuvre des actions de formation et permettent l'appropriation de nouvelles méthodes.



Application « Manuel de survie » à destination des maîtres de stage et **serious game** utilisé au cours du séminaire international « La Place des victimes dans les procédures pénales dites hors norme » par le service de l'appui à la pédagogie.



LABEL QUALIOPi : UN OBJECTIF POUR 2024

Depuis plusieurs mois, les services de l'ENM sont pleinement investis pour préparer l'obtention de la certification Qualiopi en 2024. Ce label de qualité constitue désormais la référence en France pour les activités de formation ainsi qu'un gage de lisibilité de l'offre. Dans cette optique, l'École a entamé d'ambitieux travaux de suivi, de formalisation ou encore de réflexion via des groupes de travail, des ateliers... Le but : répondre toujours mieux aux attentes des apprenants en renforçant davantage l'expertise pédagogique.

Pleinement intégrés au sein des services, ces professionnels aux profils variés insufflent au quotidien une dynamique d'innovation pédagogique et impulsent notamment des techniques d'animation d'intelligence collective.

Maintenir l'excellence des formations dispensées par l'École, c'est aussi faire preuve d'innovation dans les outils de transmission du savoir. L'ENM expérimente, conçoit et développe de nouveaux dispositifs numériques, sous formats *microlearning* ou modules vidéo interactifs. L'innovation pédagogique est aussi développée dans le cadre des techniques de *debriefing* après les exercices de simulation d'audience.

Une veille internationale renforcée

À l'heure où l'École relève d'importants défis, l'inspiration que peuvent constituer les bonnes pratiques

développées à l'international, par exemple en matière d'innovations pédagogiques, est essentielle pour irriguer les réflexions de l'institution. À cet égard, tout expert chargé d'une mission de coopération internationale devra à l'avenir observer les pratiques étrangères et présenter aux équipes ENM celles qui lui apparaissent innovantes et inspirantes.

L'approche par compétences valorisée

Afin d'améliorer son offre de formation et créer des itinéraires d'apprentissage pour acquérir progressivement de nouvelles compétences ou en renforcer certaines tout au long de sa carrière, l'ENM, en association avec la direction des services judiciaires, a élaboré cette année un référentiel de compétences managériales du magistrat. La construction du référentiel de compétences sur d'autres secteurs que le management a vocation à se développer au sein de l'ENM. ■

Une école qui se préoccupe de sa diversité et de ses valeurs d'attractivité

Diversité, représentativité, inclusion, responsabilité sociétale... Autant d'engagements que l'École poursuit au service de son attractivité. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large qui tend à promouvoir le sens du service public et ses valeurs.

La diversité des promotions encouragée et favorisée

L'ENM s'est engagée, en partenariat avec la Clinique du droit de l'université de Bordeaux, l'École des avocats Alienor et l'École du notariat de Bordeaux, dans le dispositif « Les Cordées de la réussite des métiers du droit ». Ce dispositif vise à accompagner l'orientation des collégiens et lycéens issus de zones rurales isolées et à stimuler l'ambition des élèves dès la quatrième, à travers diverses actions : interventions de professionnels du droit, témoignages d'étudiants, cas pratiques, visites... En 2023-2024, huit collèges et trois lycées supplémentaires ont rejoint le dispositif.

Pour contribuer à l'égalité des chances et à une meilleure représentativité du corps social dans les promotions d'auditeurs, l'École ouvrira une septième classe prépa Talents à Limoges en 2024, après Paris, Bordeaux, Douai, Lyon, Orléans et Besançon en octobre 2023. À ce jour, cette initiative permet à 108 étudiants boursiers de préparer gratuitement le premier concours d'accès à l'ENM grâce à l'engagement de magistrats et d'universitaires. Depuis leur création, plus de 200 élèves de ces classes ont intégré l'École.

La RSO, un engagement à tous les niveaux

L'École intègre également les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans ses activités pour offrir un cadre de travail plus positif et vertueux. En 2024, l'engagement de l'ENM en matière de responsabilité sociétale des organisations (RSO) se poursuivra selon plusieurs axes : renforcer sa gouvernance responsable, porter sa responsabilité sociale interne, réduire son impact environnemental, intégrer les enjeux RSO dans la stratégie et le processus achat, et développer son implication sociétale dans les territoires. Diverses actions seront ainsi menées : collecte de sang, semaine sur la qualité de vie et des conditions de travail, dispositifs sociaux, audit énergétique... Un intérêt particulier sera porté aux personnes en situation de handicap.

Visuel de la nouvelle campagne de communication 2024.



15 septembre. Échange avec une classe de CM2 venue à l'ENM dans le cadre des Enfants du patrimoine.

La marque employeur comme levier de recrutement

Pour attirer de nouveaux talents et renforcer ses équipes pédagogiques en réponse au défi du nombre des apprenants pour les années à venir, l'ENM a déployé une campagne numérique au service de sa marque employeur. Elle a pour objet de valoriser les métiers de coordonnateur de formation et de coordonnateur régional de formation à travers

des témoignages vidéo de magistrats en détachement à l'ENM, lesquels évoquent leurs missions, leurs motivations et leur quotidien au sein de l'École. L'enjeu est de permettre aux candidats de s'identifier à leurs futurs collaborateurs. À terme, une campagne similaire sera mise en place pour le recrutement de l'ensemble des membres et personnels, qui tous concourent à la réussite des missions confiées à l'École. ■

↑ FOCUS

FAVORISER LES RECRUTEMENTS

Pour maintenir l'attrait de ses concours d'accès et de ses recrutements, l'ENM révisé sa stratégie de communication afin de mieux atteindre ses cibles : professionnels en reconversion, étudiants et scolaires. Cela se traduira entre autres par une présence renforcée sur les salons, le lancement des premières journées portes ouvertes de l'École en janvier 2024 et le repositionnement de ses actions à destination des futurs candidats sur des vecteurs digitaux plus adaptés avec pour objectif de promouvoir les métiers de la justice et ainsi de susciter encore plus de vocations.

Qui sommes-nous ?

Par ses missions, l'École nationale de la magistrature joue un rôle de trait d'union entre savoir-faire et savoir-être, entre les magistrats et les acteurs de la justice et du droit, entre la pratique de la justice et la compréhension de la société.

Créée en 1958, l'ENM est l'unique école de formation des magistrats de l'ordre judiciaire, juges et procureurs. Elle assure le recrutement et la formation initiale des élèves magistrats. Elle forme les magistrats français au titre de la formation continue et des magistrats d'États étrangers. L'École assure par ailleurs la formation de neuf autres publics qui exercent des fonctions juridictionnelles ou qui concourent à l'activité judiciaire.

Nos cinq grandes missions

- L'organisation des concours pour recruter les futurs magistrats, la formation initiale et la formation continue des magistrats de l'ordre judiciaire français.
- La formation de personnes n'appartenant pas au corps judiciaire et amenées à exercer des fonctions juridictionnelles dans l'ordre judiciaire ou à concourir étroitement à l'activité judiciaire.

- La formation initiale et la formation continue des magistrats et futurs magistrats d'États étrangers.
- La coopération européenne et internationale, notamment par la diffusion des connaissances juridiques et judiciaires et par le développement de systèmes judiciaires étrangers.
- La recherche, notamment dans le domaine des pratiques judiciaires comparées.

Notre gouvernance

L'ENM est dirigée par une directrice, nommée le 21 septembre 2020 et reconduite dans ses fonctions le 4 octobre 2023 par décret du président de la République pris sur le rapport du garde des Sceaux, ministre de la Justice. Nathalie Roret, avocate, est depuis plus de trois années la première femme et non-magistrate à diriger l'École.

La gouvernance est assurée de manière collégiale par un comité de direction composé de magistrats détachés et de professionnels non issus du monde judiciaire.

La directrice organise les missions de l'École dans le cadre du mandat qui lui est confié par le conseil d'administration de l'établissement, dont le président et le vice-président sont respectivement le premier président de la Cour de cassation, Christophe Soulard, et le procureur général près ladite Cour Rémy Heitz. ■



17 février.

La promotion 2023 a prêté serment à la cour d'appel de Bordeaux en présence du garde des Sceaux, ministre de la Justice, ainsi que du premier président de la Cour de cassation, Christophe Soulard, de l'ancien procureur général près ladite Cour, François Molins, et de la directrice de l'ENM.

Coordination ENM : Service de la communication

Conseil éditorial et mise en pages :

ANIMAL & PENSANT

Crédits photographiques — P. 1 : Rodolphe Escher/ENM 2022 | P. 2-3 : DR ENM 2023 | P. 5, 6, 8, 16 : artiste associé photographe/ENM 2023 | P. 11, 13, 15 : service communication/ENM 2023

Imprimé en France — La certification PEFC du papier apporte la traçabilité de l'arbre jusqu'aux papiers ainsi que la garantie que les bois utilisés pour la production de fibres papetières ne participent pas à la déforestation et respectent les fonctions environnementales et sociales de la forêt.



ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

10, rue des Frères Bonie
33080 Bordeaux Cedex — France
+33 (0)5 56 00 10 10

8, rue Chanoinesse
75004 Paris — France
+33 (0)1 44 41 88 20

enm.justice.fr

 [@enm_france](https://www.instagram.com/enm_france)

 [@Ecole nationale de la magistrature](https://www.linkedin.com/company/école-nationale-de-la-magistrature)

 [@EcoleNationaleMagistrature](https://www.facebook.com/EcoleNationaleMagistrature)

 [@ENM_France](https://twitter.com/ENM_France)